



04.66.01.09.38

ccas@bellegarde.fr

# DELIBERATION

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du mardi 12 septembre 2023

Le douze septembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

**Étaient présents (8)** : Mmes et M. MARTINEZ Juan, DURAND Martial, CANET Marinette, LEONARD Michèle, KAIL Muriel, FLORENT Judith, GARCIA Elisabeth, CHABALIER Odette.

**Étaient absents (4)** : Mmes et M. EL AIMER Nadia, GRANIER Janine, RIGAL Olivier, HERITIER Adrien.

**Procuration (1)** : Procuration de Madame El Aimer à Monsieur DURAND Martial.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance **Michèle LEONARD**.

**Monsieur Le Président** rappelle la nécessité d'un renouvellement d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Gard, destinée au fonctionnement de la Maison En Partage L'AMISTANCO pour l'année 2023. Cette subvention d'un montant de 15000€ participe en totalité aux frais engagés pour le service de l'accompagnement social et des animations auprès des résidents. Le contrat avec BONJOUR Groupe PRESENCE 30 présente un coût annuel 33885 €.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,**

- Approuve à l'unanimité la demande de subvention pour l'année en cours.
- Autorise Monsieur Le Président à déposer la demande de subvention pour l'année 2024 et à signer tous les documents s'y rapportant.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
12	8	9

QUESTION N°		
A/36/2023		
OBJET		
DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MAISON EN PARTAGE		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
9	0	0
CONVOCATION		
01.09.2023		
DEPOT EN PREFECTURE & PUBLICATION		
22.09.2023		
PIECE JOINTE		
1 dossier		

Fait et délibéré à Bellegarde, le 12 septembre 2023

La secrétaire de séance  
**Michèle LEONARD**

Le Président,  
**Juan MARTINEZ**

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le



ID : 030-263001992-20230912-A\_036\_2023-DE





# DOSSIER DE DEMANDE de subvention 2024



ANNÉE 2024

**Collectivités territoriales et établissements publics**

*(Communes, CCAS, EPCI, EPLE, Chambres consulaires, Associations syndicales autorisées - ASA)*

**NOM DE LA STRUCTURE** (à inscrire en toutes lettres) :

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BELLEGARDE  
MAISON EN PARTAGE**

*Vous trouverez dans ce document, toutes les informations nécessaires à la constitution de votre dossier de demande de subvention : une notice, des informations légales, un dossier administratif.*

**ADRESSEZ VOTRE DOSSIER COMPLET** par voie postale ou par mail  
(voir notice explicative page 2).



## NOTICE EXPLICATIVE

LE PRÉSENT DOSSIER PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR :



1/ Vos demandes de subventions en fonctionnement

2 / Vos demandes de subventions en investissement

Pour les Communes, EPCI et syndicats de Communes

A L'EXCLUSION DES PROJETS POUR LESQUELS VOUS SOLLICITEZ ÉGALEMENT L'AIDE DE L'ÉTAT DANS LE CADRE DE LA DETR ET/OU DSIL

### DELAIS ET MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER

**Pour les dossiers présentés au titre du Crédit Départemental d'Équipement, votre demande peut être transmise toute l'année.**

**Les dossiers reçus entre le 1er février et le 31 octobre de l'année N pourront être intégrés à la programmation du 1er semestre N+1**

**Les dossiers reçus entre le 1er novembre de l'année N et le 31 janvier de l'année N+1 pourront être intégrés à la programmation du second semestre N+1**

**Dans la mesure où vous sollicitez également l'aide de l'État au titre de la DETR et/ou de la DSIL pour votre projet, votre demande doit être effectuée uniquement de manière dématérialisée sur la plateforme « démarches simplifiées » à partir du lien suivant :**

**<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-commun-de-demande-subvention-2023-detr> dans les délais prévus à cet effet par la préfecture.**

Le présent dossier est à transmettre par voie postale au siège du Conseil départemental du Gard en l'adressant à Madame la Présidente du Conseil départemental du Gard – Direction des Affaires Juridiques de l'Achat et le Questure – 3, rue Guillemette – 30044 NIMES CEDEX 9

**Vous pouvez également renvoyer votre dossier par mail à [contact.subventions@gard.fr](mailto:contact.subventions@gard.fr) en respectant les modalités suivantes :**

- **Libellez l'objet de votre message uniquement avec le nom de la structure puis le nom du projet pour lequel est demandée la subvention. Exemple : "Ville de xxxx – création d'une crèche"**
- **Joignez vos fichiers uniquement en PDF et taille maximale de 7 MO chacun (pas de fichiers zippés) et nommés selon la charte ci-dessous :**
  - Fichier « dossier » comprenant uniquement le dossier formalisé rempli
  - Fichier « délib » comprenant la ou les délibérations exécutoires relative(s) au projet (pour toute demande relevant des thématiques eau et assainissement, votre délibération doit également solliciter l'aide financière du Département et de l'Agence de l'Eau et engager votre collectivité à réaliser l'opération selon les principes de la Charte régionale pour la qualité des réseaux d'eau et d'assainissement)
  - Fichier « RIB » comprenant uniquement votre RIB
  - Fichier « notice » comprenant une notice explicative et justificative détaillant les objectifs du projet et toute information descriptive que vous jugerez utile
  - Fichier « financement » comprenant les devis et/ou estimations AINSI QUE le plan de financement de votre projet
  - Fichier « plans » comprenant a minima le plan de situation des travaux.
  - Fichier « autre » comprenant toute autre information utile à l'examen de votre demande

**Pour les demandes en eau et assainissement, joindre en sus :**

- Fichier « Agence » comprenant le formulaire de demande de subvention de l'Agence de l'Eau
- Fichier « facture SISPEA » comprenant une facture d'eau détaillée ainsi que le récépissé attestant du dépôt des données et du remplissage des indicateurs dans SISPEA

**Un courrier confirmant l'enregistrement de votre demande vous sera systématiquement adressé par le Service Instruction et Contrôle des Subventions.**

**Dans tous les cas, votre dossier ne pourra être traité que s'il est correctement complété, dûment daté et signé et accompagné des pièces obligatoires demandées conformes aux attentes.**







## DONNÉES ADMINISTRATIVES



### IDENTIFICATION DE VOTRE STRUCTURE

NOM en toutes lettres\* : **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SIGLE : **CCAS**

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL\* : **PLACE CHARLES DE GAULLE**

CODE POSTAL\* : **30127** ..... COMMUNE\* : **BELLEGARDE**

TÉLÉPHONE\* : **0466010938** ..... MOBILE : .....

MAIL\* : **ccas@bellegarde.fr**

NUMÉRO SIRET\* : **26300199200019** ..... CODE NAF / APE ? : .....

### IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE VOTRE STRUCTURE

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL\* : **MARTINEZ**

PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL\* : **JUAN**

TITRE / QUALITÉ\* : **PRESIDENT DU CCAS**

TÉLÉPHONE : **0466010938** ..... MAIL : **ccas@bellegarde.fr**

### COORDONNÉES DE CORRESPONDANCE SOUHAITÉES POUR LE SUIVI ADMINISTRATIF DE VOTRE DOSSIER (si adresse postale différente de celle du siège social)

NOM DU CORRESPONDANT : **MEYER**

PRÉNOM DU CORRESPONDANT : **CORINNE**

TITRE / QUALITÉ : **AGENT**

TÉLÉPHONE : **0466010938** ..... MAIL : **ccas@bellegarde.fr**

ADRESSE POSTALE : **PLACE CHARLES DE GAULLE**

CODE POSTAL : **30127** ..... COMMUNE : **BELLEGARDE**

Juan MARTINEZ  
Président du CCAS

\* Champs obligatoires - si ces champs ne sont pas remplis votre dossier ne pourra pas être traité





## INFORMATIONS LÉGALES



- L'attribution d'une subvention ne constitue pas un droit, même si les conditions légales pour l'obtenir sont remplies par le demandeur. La décision d'attribution appartient à la seule autorité publique. Ce document n'engage en rien le Conseil départemental du Gard pour l'octroi d'une éventuelle subvention.
- Conformément aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, vous pouvez faire l'objet de poursuites pénales en cas de fausses déclarations.
- Le logo est la propriété du Conseil départemental du Gard et son utilisation est soumise à autorisation. Toute utilisation frauduleuse en méconnaissance de ce qui précède est passible de sanctions pénales conformément aux articles 441-1 et suivants du Code pénal.
- Vos droits conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD). Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre demande de subvention. Le Conseil Départemental du Gard est le responsable du traitement qui relève d'une mission d'intérêt public. Ce traitement s'inscrit dans le cadre réglementaire suivant : article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000, article 321.1.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), articles 94 à 97 et 103 à 115 de la loi 2015-991 du 7 août 2015 (loi NOTRE) et le règlement départemental des subventions du Conseil départemental du Gard. Les destinataires des informations en fonction de leurs missions sont :
  - les services habilités du Conseil départemental du Gard (services des affaires juridiques, services des finances, services instructeurs des directions métiers)
  - les services informatiques du Conseil départemental et leurs prestataires externes chargés de la maintenance informatique
  - les conseillers départementaux du Gard et leurs assistants
  - la paierie départementale du Gard.
 Les données sont obligatoires et nécessaires pour l'instruction du dossier. Le défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre demande.

Les données enregistrées sont conservées pour une durée conforme aux prescriptions des Archives Départementales du Gard.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le règlement européen. Vous pouvez exercer ces droits en justifiant de votre identité, en écrivant à la DAJCP (indiquer en objet "exercice des droits Informatique et Libertés") à l'adresse postale : Conseil départemental du Gard, 3 rue Guillemette, 30044 Nîmes Cédex 9 ou courriel : [contact.subventions@gard.fr](mailto:contact.subventions@gard.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)). Pour votre parfaite information, vous pouvez joindre notre délégué à la protection des données par écrit : Conseil départemental du Gard, 3 rue Guillemette, 30044 Nîmes Cédex 9 ou par mail à [dpo@gard.fr](mailto:dpo@gard.fr).

Par ailleurs, le Conseil départemental du Gard pourra être amené à utiliser vos coordonnées pour l'envoi d'informations institutionnelles.

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)\* MARTINEZ JUAN

Agissant en qualité de représentant légal de (nom de la structure)\* : ?

CCAS DE BELLEGARDE

- Déclare avoir pris connaissance des informations légales ci-dessus
  - Déclare que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants
  - Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention sollicitées auprès d'autres financeurs publics
  - Demande une subvention départementale de 15000 €\* (indiquez le montant cumulé)
  - Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire ou postal de la structure
  - S'engage à dépenser directement la subvention
- Ou
- Demande l'autorisation (convention obligatoire), de reverser un montant de €  
à la (aux) structure(s) suivante(s) :

Fait le\* : .12.... / ..09... / 2023....

À\* BELLEGARDE.....

Signature du représentant légal\* :

**Juan MARTINEZ**

**Président du CCAS**



Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal





## PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



**ATTENTION** : Pour les demandes relatives à l'eau et à l'assainissement, pensez à joindre également les pièces mentionnées dans la notice explicative page 2.

Si vous souhaitez solliciter ultérieurement l'aide de l'Etat au titre de la DETR et/ou de la DSIL pour ce projet, vous devrez effectuer une nouvelle demande dématérialisée sur la plateforme « démarches simplifiées » pendant la période prévue par les services de la Préfecture.

### À fournir dans tous les cas :

- Délibération signée\* de l'organe approuvant le projet et sollicitant expressément l'aide du Département

\* La transmission des délibérations au contrôle de légalité doit être attestée

### À fournir si des modifications sont intervenues depuis la transmission de vos dossiers de l'année 2023 ; Sinon, signez l'attestation ci-dessous.

- Arrêté constitutif du Préfet (sauf Communes et EPLE)
- Relevé d'identité bancaire ou postal à jour libellé au nom de la structure (IBAN)

### À fournir en complément pour les demandes en investissement :

- Devis estimatifs et quantitatifs, factures pro format ou estimation des dépenses par un maître d'œuvre
- Notice explicative du projet d'investissement
- Plan de financement précisant les aides sollicitées auprès de tous les financeurs
- Plan de situation des travaux

**Dans le cadre de l'instruction des demandes et des contrôles effectués par l'administration, des pièces complémentaires et/ou justificatives pourront vous être demandées par les services du Département**

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) **MARTINEZ JUAN**.....

Agissant en qualité de **PRESIDENT**..... pour le compte de (nom de la structure)  
**CCAS DE BELLEGARDE**.....

atteste que la validité des pièces cochées ci-dessous n'est pas remise en cause depuis que le Département du Gard en a validé la conformité dans le cadre de l'instruction de ma/mes demande(s) de subvention(s) au titre de l'exercice 2023.

- Arrêté constitutif du Préfet (sauf Communes et EPLE)
- Relevé d'identité bancaire ou postal à jour libellé au nom de la structure (IBAN)

Fait le : **12**..... / **09**..... / **2023**...

À **BELLEGARDE**.....

Signature et cachet de la structure :

**Juan MARTINEZ**

**Président du CCAS**



\* Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis votre dossier ne pourra pas être traité.





# FICHE FONCTIONNEMENT (aide à l'action/au projet OU aide à la structure)



1 fiche par demande

NOM DE LA STRUCTURE :

CCAS

## IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ACTION (si différente du représentant ou du correspondant)

NOM : MARTINEZ

PRÉNOM : JUAN

QUALITÉ : PRÉSIDENT

TÉLÉPHONE : 0466010938

MOBILE :

MAIL : ccas@bellegarde.fr

## PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

INTITULÉ DE LA DEMANDE \* : demande de subvention pour la MAISON EN PARTAGE

\* Si vous répondez à un appel à projet, précisez également l'intitulé du dispositif concerné ci-dessous

## MONTANT SOLLICITÉ AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD :

## DESCRIPTION DE L'ACTION ET OBJECTIFS POURSUIVIS

Accompagnement social des résidents  
Animation







PUBLIC CIBLE ET NOMBRE APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS, DE BÉNÉFICIAIRES : ?

PERSONNES AGEES ET/OU EN SITUATION D'HANDICAP 20 personnes

COMMUNE(S) DE RÉALISATION DE L'ACTION : ?

SALLE COMMUNALE RESIDENCE L'AMISTANCO MAISON EN PARTAGE 738 AVENUE DE LA MEDITERRANNEE BAT B 30127 BELLEGARDE

DATE DE RÉALISATION DE L'ACTION / DU PROJET : 2024

DURÉE PRÉVUE (en jours, mois) : ? 12 MOIS

MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA STRUCTURE (bénévoles et personnels mobilisés) :

L'ASSOCIATION PRESENCE 30 ASSURE LA PERMANENCE DES ANIMATIONS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AUPRES DES PERSONNES

MOYENS DE COMMUNICATION :

OUTILS PROPRES A LA COMMUNE (newsletter; panneaux affichage; bulletin communal et facebook de la ville) réseau avec les assistantes sociaux du département qui orientent les candidats

Sur l'ensemble des documents nous faisons figurer le logo du département

**Le Département étant susceptible de vous aider dans la réalisation de votre action, il est obligatoire de faire mention du soutien apporté par le Département du Gard dans toutes vos actions de communication afin d'assurer une meilleure lisibilité pour les usagers de l'utilisation des fonds publics issus de la fiscalité départementale.**

MÉTHODE ET INDICATEURS CHOISIS POUR ÉVALUER L'ACTION AU REGARD DES OBJECTIFS : ?

Les incateurs sont transmis aux services du département par l'association BONJOURS GROUPE-Présence 30

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES QUI VOUS SEMBLERAIENT PERTINENTES :

N'hésitez pas à joindre à ce dossier tout document permettant de valoriser votre projet.

**FICHE BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA DEMANDE****1 fiche par demande**

CHARGES	en €	PRODUITS	en €
ACHATS		RESSOURCES PROPRES	
Prestation de service		Total	10855
Matières et fournitures		SUBVENTIONS DEMANDÉES	
Autres (préciser la nature des dépenses)		État	
SERVICES EXTÉRIEURS		Région(s)	
Locations		<b>Conseil départemental du Gard *</b>	15000
Entretien		Commune(s)	
Assurances		Autres (préciser la nature des recettes)	
Autres (préciser la nature des dépenses)		MÉCÉNAT, PARRAINAGE (sponsoring)	
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS			
Honoraires			
Publicité			
Déplacements, missions			
Personnels extérieurs			
Autres (préciser la nature des dépenses)			
CHARGES DE PERSONNEL		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Salaires et charges	33855€	Adhésions	
Frais généraux (diffusion / production)		Cotisations	
AUTRES CHARGES		Autres <del>préciser la nature des recettes</del> <b>prestation de service</b>	8000€
Total		AUTRES PRODUITS	
<b>TOTAL DES CHARGES*</b>	<b>33855€</b>	Total	
		<b>TOTAL DES PRODUITS*</b>	<b>33855€</b>

**ATTENTION : NE PAS INDIQUER LES CENTIMES D'EUROS**



## FICHE INVESTISSEMENT

### 1 fiche par demande



- Compléter le plan de financement ci-dessous en précisant **impérativement** les demandes d'aides formulées auprès d'autres financeurs.
- Joindre obligatoirement les devis, factures pro forma ou estimatifs précis.

#### INTITULÉ DE LA DEMANDE\* :

.....

.....

#### MONTANT SOLLICITÉ AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD\* :

PRÉCISER LA NATURE DE VOTRE DEMANDE :

.....

.....

.....

.....

.....

CHARGES	en € HT	PRODUITS	en € HT
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS		RESSOURCES PROPRES	
.....		Autofinancement	
.....		Emprunts	
.....			
INVESTISSEMENTS MATÉRIELS		RESSOURCES EXTÉRIEURES (Subventions)	
.....		État	
.....		Région(s)	
.....		<b>Conseil départemental du Gard*</b>	
.....		Autres collectivités locales (préciser)	
.....		Autres (préciser)	
.....			
AUTRES (détail à préciser)			
.....			
.....			
<b>TOTAL DES CHARGES HT</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS HT</b>	

**ATTENTION : NE PAS INDIQUER LES CENTIMES D'EUROS**

\* Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis votre dossier ne pourra pas être traité





## FICHE DE SYNTHÈSE / RÉCAPITULATIF DES DEMANDES

*Rappelez obligatoirement dans le tableau ci-dessous l'intitulé et le montant sollicité pour chaque demande*



		Cadre réservé à l'administration	
NOM DE LA STRUCTURE* :		N° de tiers progos :	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MAISON EN PARTAGE			
NOMBRE DE DEMANDES COMPRISES DANS LE DOSSIER*		1	
INTITULÉ DES DEMANDES : Si votre demande répond à un appel à projet, précisez d'abord l'intitulé de l'appel à projet		Montant sollicité	Cadre réservé à l'administration
1	AIDE AU POSTE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	15000 €	N° DE DOSSIER
2		€	N° DE DOSSIER
3		€	N° DE DOSSIER
4		€	N° DE DOSSIER
5		€	N° DE DOSSIER
6		€	N° DE DOSSIER

### ATTENTION : NE PAS INDIQUER LES CENTIMES D'EUROS

Si vous effectuez plus de 6 demandes, [cliquez ici pour obtenir une fiche supplémentaire](#) et compléter avec 7, 8, 9...

\* Champs obligatoires : si ces champs ne sont pas remplis, votre dossier ne pourra pas être traité.



**PROPOSITION DE DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N° 1  
EXERCICE 2023**

CCAS

chap	nature	forc	FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES	OBSERVATIONS
	60612	5230	Electricité	6 000,00		
	60623	5230	Alimentation	7 000,00		
011	611	20	Contrats de prestations de services	1 000,00		
	6188	4238	Autres frais divers	1 000,00		
	6232	4238	Fêtes et Cérémonie	1 000,00		
	6248	424	Divers	2 230,00		
	64111		Rémunération principale titulaire	10 000,00		
	64113		NBI	220,00		
012	6456	5240	Versement au SFT	156,00		
	6453		Collation aux caisses de retraite	2 000,30		
	6458		Collations aux autres organismes sociaux	212,00		
65	65133	424	Secours d'urgence	1 670,00		
	65138	425	Autres secours	7 800,00		
	6541	02	Créances admises en non-valeur	600,00		
74	74718	5240	Autres participations		152,68	
	7473	5240	Participation Département		313,45	Fin du chantier d'insertion
75	75888	424	Autres		13 717,00	
77	773	444	Mandats annulés sur exercice antérieur		411,24	
013	6419	5240	Remboursement sur rémunérations		293,33	
023	023	01 0	Virement A la section d'investissement			
			<b>TOTAL</b>	<b>14 887,70</b>	<b>14 887,70</b>	

chap	nature	forc	INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES	OBSERVATIONS
						Amortissements
021	021	01 0	Virement DE la section de fonctionnement			
			<b>TOTAL</b>			
				<b>14 887,70</b>	<b>14 887,70</b>	

TOTAL GÉNÉRAL DM N° 1

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du 08 novembre 2023  
Le Président



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 030-263001992-20231108-A\_47\_2023-DE

